Aub'AMAP : Contrat d'engagement / Panier de légumes Saison 2025

ı	Le présent contrat est passé entre Rémi BERGOT, maraîcher,		
(et M	adhérent /	adhérente

CONTENU du CONTRAT

- Le présent contrat est passé, selon les termes précisés ci-dessous, pour l'approvisionnement hebdomadaire de paniers de légumes par le maraîcher, correspondant chacun à la consommation moyenne de 2 ou 4 personnes.
 - Le maraîcher s'engage à produire dans le respect de la charte d'Aub'AMAP et à être présent (luimême ou un représentant de son choix) à chacune des livraisons programmées.
- Il approvisionnera régulièrement sur la saison l'adhérent en produits de la ferme et l'informera sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes.
 - La nature et la quantité des légumes composant les paniers sont proposées par le maraîcher avec le souci de la variété.
- De façon ponctuelle et en particulier en cas de surproduction, le maraîcher pourra proposer des produits transformés issus de sa production : ex. sauce tomate, soupe, légumes conservés par lactofermentation... après information et accord du collectif.
- Les adhérents s'engagent à acheter au maraîcher les paniers qu'il leur fournira selon les termes énoncés ci-dessous et dans le respect de la charte, des statuts et du règlement intérieur d'Aub'AMAP.
 - Les adhérents sont solidaires des aléas de production auxquels le maraîcher peut être confronté.

TERMES DU CONTRAT

- Le présent contrat est élaboré pour une saison agricole prévue pour **débuter courant avril 2025 et finir vers la fin janvier / février 2026** avec des livraisons ordinairement hebdomadaires.
- La livraison pour le présent contrat aura lieu :
 le mercredi de 18h30 à 19h45 à l'école BEAUDONNAT, 11 rue Beaudonnat à Aubière.
- Le prix du panier hebdomadaire est établi pour la saison 2025 à 19 € le grand panier et 12 € le petit panier.
- Le paiement des paniers par l'adhérent se fera selon les modalités définies par le maraîcher. Chaque mensualité sera réglée par l'adhérent directement au maraîcher.
- Le montant de l'ensemble des livraisons que fera le maraîcher durant la saison couverte par le contrat est dû intégralement par l'adhérent, à l'exception de 5 livraisons maximum correspondant à des absences pour congés.
- Toutefois, pour que le maraîcher n'ait pas, de ce fait, à faire face à des difficultés de livraison de ses produits (notamment en été où la production est la plus abondante), l'adhérent est invité à donner / échanger / vendre son panier à un voisin / ami / parent / collègue / autre amapien etc...
- Le Collectif pourra l'aider dans cette démarche grâce à la Bourse aux paniers.
- D'une manière générale, il appartient à chaque adhérent de prévenir le maraîcher s'il ne peut aller chercher son panier, lui indiquer le nom de la personne (adhérent ou non) qui le prendra à sa place et de compléter le cahier de la bourse aux paniers.
 - Sauf cas exceptionnel d'empêchement de dernière minute, l'adhérent préviendra le maraîcher au moins 7 jours à l'avance.
 - Faute de quoi, si aucun remplaçant n'a été prévu ou si le remplaçant attendu ne se présente pas à la livraison, le panier restera la propriété du producteur sans dédommagement possible de l'adhérent.

Aub'AMAP : Contrat d'engagement / Panier de légumes Saison 2025

Volet à conserver par l'adhérent	
Aub'Amap, s'engage à acheter un maraîcher, selon les termes du contra	, adhérent/adhérente à panier hebdomadaire de légumes à Rémi BERGOT at spécifique « Panier de légumes », qui lui a été remis pa t de ses statuts, sa charte et son règlement intérieur.
Ce contrat porte sur l'achat d'un :	
☐ Grand panier : 19 € ⁽¹⁾	Petit panier : 12 € ⁽¹⁾
DÉBUT DE LA SAISON : courant avril : LIEU DE LIVRAISON : Ecole Beaudonr	2025 - <i>FIN DE LA SAISON</i> vers fin janvier/février 2026 nat, 11 rue Beaudonnat - AUBIÈRE
JOUR ET HEURES DE LIVRAISON : le	e mercredi de 18h30 à 19h45
 Les règlements sont faits par l définies par le maraîcher. 	l'adhérent directement au maraîcher selon les modalités
Votre référente pour la saison :	
Francine ROCHE - 2 06 30 60 23 78 -	francine.roche63@hotmail.fr
Fait à Aubière, le	2025
Les signataires du contrat :	
Rémi BERGOT, maraîcher	L'adhérent,
№ 06 87 46 47 38	*

⁽¹⁾ Cocher la case du panier choisi

Aub'AMAP : Contrat d'engagement / Panier de légumes Saison 2025

Volet à conserver par le maraîcher	
Macheter un panier hebdomadaire de légumes à Rém « Panier de légumes », qui lui a été remis par l'associa	, adhérent / adhérente à Aub'Amap, s'engage à i BERGOT, maraîcher, selon les termes du contrat spécifique ation Aub'Amap.
Ce contrat porte sur l'achat d'un :	
Grand panier : 19 € ⁽¹⁾	etit panier : 12 € ⁽¹⁾
 DÉBUT DE LA SAISON: courant avril 2025 LIEU DE LIVRAISON: Ecole Beaudonnat, 11 r JOUR ET HEURES DE LIVRAISON: le merc 	
Les règlements sont faits par l'adhérent direc maraîcher	tement au maraîcher selon les modalités définies par le
Votre référente pour la saison : Francine ROCHE - 🕾 0	6 30 60 23 78 - francine.roche63@hotmail.fr
Fait à Aubière, le	
Les signataires du contrat :	
Rémi BERGOT, maraîcher	l'adhérent,
2 06 87 46 47 38	2
	⁽¹⁾ Cocher la case du panier choisi
×	
Volet à conserver par le référent :	
M	
	er hebdomadaire de légumes à Rémi BERGOT, cifique « Panier de légumes », qui lui a été remis par
☐ Grand panier : 19 € (1) ☐ Pe	tit nanior : 12 € (1)
·	•
 DEBUT DE LA SAISON : courant Avril LIEU DE LIVRAISON : Ecole Beaudonn 	2025 - <i>FIN DE LA SAISON</i> fin janvier/février 2026
• JOUR ET HEURES DE LIVRAISON : le	IAL. I I TUG DGAUUUHHAL - AUDIENE
Los ràgioments sont faits nar l'adhérent di	e mercredi de 18h30 à 19h45
Les règlements sont faits par l'adhérent din par le maraîcher. Votre référente pour la saison : Francine ROCHE -	e mercredi de 18h30 à 19h45 rectement au maraîcher selon les modalités définies
par le maraîcher.	e mercredi de 18h30 à 19h45 rectement au maraîcher selon les modalités définies • 10 06 30 60 23 78 - francine.roche63@hotmail.fr
par le maraîcher. Votre référente pour la saison : Francine ROCHE - Fait à Aubière, le	e mercredi de 18h30 à 19h45 rectement au maraîcher selon les modalités définies • 10 06 30 60 23 78 - francine.roche63@hotmail.fr